

Image not found or type unknown



Le fils de mon ex femme veut reprendre le nom de sa mere

Par **phano**, le **31/01/2008** à **12:31**

bonjour j'aimerais savoir si le fils de mon ex femme peut reprendre le nom de sa mere, en effet celui ci n'est pas mon fils biologique je l'ai reconnue alors qu'il avait 6 ans, cette semaine j'ai reçu un courrier où il m'a notifié au jaf qu'il voulait reprendre le nom de sa mere quand il aurait 18 ans (il a 16 ans et demi) je ne suis pas contre mais j'aimerais savoir si il a le droit si il doit attendre ses 18 ans ou si il peut le faire de suite d'avance je vous remercie pour votre aide